



**ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE ET D'ENTRAIDE
DE HAUTE-SAONE
ASCE 70**

**FICHE D'ADHESION 2022
Membre occasionnel – 5 €**

à retourner à Delphine GUYOT

DDT70 - secrétariat ASCE 24 bd des alliés - CS 50389 - 70014 Vesoul

Carte n°

M. Mme

NOM Prénom

date de naissance

Adhérent

__ / __ / ____

Adresse Personnelle

Tél Perso

Tél Service

Portable

e-mail

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

l'ASCEE **070** a déclaré auprès de la CNIL ces traitements automatisés d'informations nominatives concernant L'établissement d'un fichier d'adhérents - (déclaration CNIL n° 1020653). ce fichiers ne comportent que des données objectives aisément contrôlables par les intéressés grâce à l'exercice du droit individuel d'accès. Ces données sont gérées par les logiciels @LIAS dont les résultats peuvent être facilement contrôlés. Il ne donne pas lieu à des mises en relation, rapprochements ou interconnexions. Le traitement a pour seules fonctions de fournir des informations individuelles pour la gestion des membres, conformément aux dispositions statutaires qui régissent les intéressés ; a d'établir, pour répondre à des besoins de gestion, des états statistiques ou des listes de membres, notamment en vue d'adresser bulletins, convocations, journaux.

Ne figure pas les informations susceptibles de faire apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales ou les mœurs des personnes (art. 31 de la loi du 6 janvier 1978) ; Les informations concernant les infractions, condamnations ou mesures de sûreté (art. 30 de la loi du 6 janvier 1978) ; Les informations relatives à la santé des personnes concernées ; les informations relatives aux difficultés sociales et économiques des personnes ; le numéro d'inscription au répertoire d'identification des personnes (no INSEE ou no de sécurité sociale).

Durée de conservation: Les informations nominatives nécessaires à l'établissement des droits des membres de l'association, ne seront pas conservées après la démission ou la radiation, sauf accord exprès de l'intéressé.

**Signature
De l'adhérent**